

**Procès verbal du Conseil d'école n°3**  
**Ecole primaire publique de Saint-Sylvestre Pragoulin**  
**Mardi 20 juin 2023 – 18 h 30**

**Ordre du jour :**

Suivi et prévision des effectifs pour la rentrée 2023/2024  
Structure de l'école et équipe pédagogique  
Rythmes scolaires  
Fréquentation scolaire  
Coopérative scolaire  
Activités et sorties des classes  
Projets pour 2023/2024  
Matériel et travaux  
Questions des parents

**Présents :**

Mme Pacalin, directrice  
Mme Plasse, Mme Valembois, M. Barbecot, enseignants  
Mme Gilbert, adjointe en charge des affaires scolaires  
Mme Courtadon, DDEN  
Mme Balichard, ATSEM  
Mme Chevaudonnat, Mme Chanseau, Mme Fabre, Mme Theuil, représentantes des parents

**Excusés :**

Mme Bourdet, IEN de la circonscription Clermont Terres Noires  
M. Manillère, maire  
Mme Condat, ATSEM  
Mme Dos Santos Barbosa, accueil périscolaire, garderie  
Mme Ramin, cantinière  
Mme Collet, Mme Eymard, représentantes des parents  
Les enseignantes du RASED, Mme Bardeau, Mme Jallon et Mme Asselin

**Préambule**

L'année se termine avec le départ d'une enseignante présente sur l'école depuis 17 années : Mme Plasse Stéphanie. Elle nous quitte pour l'école d'Effiat où elle sera directrice. Elle sera remplacée dès septembre par M. Barbecot Pierre, ici présent. Le contrat de notre service civique prend fin ce 30 juin 2023. Il n'est valable qu'un an. Nous espérons renouveler l'expérience l'an prochain. Nous avons été ravies des prestations de Mme Fabre Blandine. C'est avec un peu de tristesse, que nous souhaitons une bonne continuation aux deux collègues partantes.

**1- Suivi, prévision des effectifs**

A ce jour, 79 élèves fréquentent notre école et se répartissent comme suit :

TPS : 3	PS : 10	MS : 11	GS : 3	soit 27 élèves dans la classe 1
CP : 8	CE1 : 15			soit 23 élèves dans la classe 2
CE2 : 11	CM1 : 10	CM2 : 8		soit 29 élèves dans cette classe 3

L'effectif est stable depuis le dernier conseil.

Les prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée sont les suivantes :

PS : 7	MS : 10	GS : 11	(classe 1 avec 28 élèves)
CP : 3	CE1 : 9	CE2 : 10	(classe 2 avec 22 élèves)
CE2 : 5	CM1 : 11	CM2 : 9	(classe 3 avec 25 élèves)

7 CM2 partent au collège de St Yorre, 1 au collège de Chatel Guyon (cause déménagement).

Un CM1 part pour l'école de Gerzat, un autre pour l'école de Chatel-Guyon (cause déménagement).

Deux élèves arrivent de l'école de St Yorre (CE1 et CM2).

Les CE2 ont été partagés en fonction de leurs dates de naissance : les plus « âgés » montant en classe 3. Trop nombreux pour tous rester dans le même groupe.

TOTAL prévu de 75 élèves.

## 2- Structure de l'école et équipe pédagogique à la prochaine rentrée

Enseignants	Niveaux	Effectifs par niveau	Effectifs totaux
<b>Mme Valembois</b>	<b>PS</b>	<b>7</b>	<b>28 élèves avec 2 ATSEM : Sandrine les matins et Lydie les après-midis</b>
	<b>MS</b>	<b>10</b>	
	<b>GS</b>	<b>11</b>	
<b>M. Barbecot</b>	<b>CP</b>	<b>3</b>	<b>22</b>
	<b>CE1</b>	<b>9</b>	
	<b>CE2</b>	<b>10</b>	
<b>Mme Pacalin</b>	<b>CE2</b>	<b>5</b>	<b>25</b>
	<b>CM1</b>	<b>11</b>	
	<b>CM2</b>	<b>9</b>	

## 3. Rythmes scolaires

Nous avons voté au dernier conseil d'école le maintien de la semaine de 4 jours, à savoir : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h puis de 14 h à 16 h 30.

Prise en charge des élèves par le personnel communal entre 12 h et 13 h 50 puis dès 16 h 30, pour la garderie (pour rappel : 7 h 30 – 8 h 20 et 16 h 30 – 18 h 30).

## 4 Fréquentation scolaire

Comme stipulé dans le règlement départemental des écoles primaires, et donc dans notre règlement intérieur, il est demandé un bilan sur la fréquentation scolaire annuelle au sein de notre école. Dans le tableau suivant figure la synthèse mensuelle des pourcentages de présence à l'école pour cette année scolaire (de septembre 2022 à mai 2023).

Septembre 2022	Octobre 2022	Novembre 2022	Décembre 2022	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023
97%	96.0%	95%	93%	92%	90%	97%	98 %	97%

Au sein de notre école, la fréquentation scolaire est assez assidue et régulière.

Pas de signalement académique pour abus d'absences injustifiées, cette année.

La plupart du temps, nous sommes informés par les parents, par téléphone, des absences, ce qui nous évite un fastidieux travail, puisque nous devons les contacter, le cas échéant.

Nous rappelons que le calendrier scolaire est voté et imposé par le gouvernement et l'Inspection Académique, nous sommes priés de le respecter, tout comme les enfants, qui ont obligation scolaire, dès la PS.

Pour toutes les classes, des absences longues ou répétitives perturbent les projets, les évaluations de fin d'année et la préparation du spectacle.

## 5- Coopérative scolaire

<b>Entrées</b>		
<b>Solde 28/02/2023</b>	<b>1743,55</b>	<b>PAIEMENT DE LA STRUCTURE D ACCUEIL VOYAGE SCOLAIRE et des fromages St Nectaire.</b>
<b>Solde au 20/06/2023</b>	<b>1009,57</b>	<b>REMISE DE CHEQUES DES FAMILLES VOYAGE SCOLAIRE</b> <b>Frais tenue compte</b>

## 6- Activités des classes

### **Les incorruptibles**

Les élèves ont lu, étudié 5 à 6 œuvres littéraires sélectionnées par les « incorruptibles ». Ils ont élu, par classe, par vote, leur livre préféré. Enseignantes, comme élèves, ont apprécié ces lectures et sont prêts à refaire l'expérience. Les 3 classes sont déjà réinscrites pour l'an prochain.

### **Sorties scolaires :**

Les élèves du CP au CM2 sont partis 3 jours en classe de découverte à la Bourboule du 24 au 26 avril 2023.

Très bon séjour avec un centre d'accueil « VOLCANA » agréable et de riches activités de pleine nature : randonnée, escalade, biathlon, parcours d'orientation... Bilan très positif tant pour les élèves que pour les adultes accompagnateurs.

Les maternels partent le mardi 27 juin prochain à la ferme pédagogique de Marie, à Chouigny.

Un très grand merci à la municipalité qui paye les enveloppes transport (or celles-ci sont d'année en année toujours plus conséquentes) et à notre association de parents d'élèves (APEP) qui est très généreuse pour le règlement des sorties.

**BILAN des projets classe dehors de Stéphanie et Nathalie :** bilan très positif ; parole aux 2 enseignantes.

**Interventions musicales de l'école de musique de Randan :** Après être intervenu au 1<sup>er</sup> trimestre pour de l'éveil musical en maternelle, pour un travail sur des percussions en CP et CE1 au second trimestre, Sébastien a initié les CE2/CM aux techniques vocales.

L'ensemble des prestations donnera lieu à une petite surprise à la fête de l'école le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

L'ensemble de ces prestations sont offertes par l'APEP. Remerciements chaleureux.

**Carnaval de l'école :** le vendredi 7 avril après-midi, tous les élèves de l'école ont défilé déguisés dans le bourg, accompagnés de quelques parents. Très bel après-midi coloré et joyeux qui s'est terminé par un goûter offert par l'APEP dans la cour de l'école.

**Natation scolaire :** les élèves à partir du CP ont bénéficié de 4 séances de natation scolaire en avril/mai, les jeudis après-midi. Des groupes de niveaux ont été faits pour permettre aux enfants d'évoluer aux mieux. Les CM2 ont passé le savoir nager, demandé à l'entrée du collège. Les entrées seront payées par l'APEP. Les transports par la municipalité.

**Animation sur le permis de prudence et le respect du corps** : avec l'infirmière du secteur du collège de Maringues qui s'est déplacée une à deux séances par classe, dès la GS.

**Rallye math des CE1** : parole à Stéphanie. Sa classe est arrivée 22<sup>ème</sup> sur 33.

**3 animations « initiation au rugby »** les 16, 23 et 30 juin 2023 avec Corentin Ray qui travaille pour le club de Cusset : chaque classe a pu participer pour le plus grand plaisir des enfants.

**Balade de fin d'année** : Vendredi 7 juillet, pour toutes les classes, autour de l'école et du gymnase : le matin. La classe de Mme Plasse prolongera par un pique-nique tiré du sac (apporté par les familles). Les autres classes mangeront normalement à la cantine.

**Accueil des futures PS et de leurs parents** : un moment d'accueil et de présentation est prévu le mardi 4 juillet 2023 de 17h à 18h.

**Evaluations nationales en anglais de fin de CM2** : à l'heure d'aujourd'hui, les enfants partent au collège avec un bon niveau en langue vivante : niveau A1. Ils sont initiés à l'anglais dès la maternelle et ont 1h30 de cours hebdomadaires en CM.

**Nous insistons à remercier la municipalité, généreuse sur l'enveloppe « transports », sans laquelle nous ne pourrions participer à autant de sorties. Nous remercions également l'APEP toujours présente pour subventionner nos sorties.**

#### **7- Projets pour année 2023/2024 :**

- Participation au prix des « incorruptibles »
- Participation au projet « Nettoyons la nature » avec les centres Leclerc le 22 septembre 2023
- Photos de classe le 22 septembre (nouvelle photographie)
- Suite du projet « classe dehors » avec la classe maternelle
- Fête et spectacle pour Noël
- Ecole et cinéma en février
- LOTO en février
- Le carnaval en avril
- La liaison école/collège
- Un projet CIRQUE de grande ampleur à finaliser
- Une fête d'école

#### **8. Fête de l'école**

Elle aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 : Spectacle des enfants le matin à 10h. Jeux gonflables offerts par l'APEP et Buvette. L'association des parents d'élèves manque de bénévoles. Nous espérons que des nouveaux parents se mobilisent l'an prochain pour renflouer l'équipe.

#### **9- Matériel et travaux**

- Le banc de la cour a été installé : remerciements à la municipalité
- Commande de 2 bancs pour la classe maternelle et de quelques tables et chaises individuelles pour remplacer le vieux mobilier en bois : remerciements à la municipalité
- Le rideau de porte des CE2/CM pour cacher le tableau TBI du soleil a été installé
- Retour sur les petits ordinateurs de l'école, qui datent de plus de 10 ans à présent. La moitié ne fonctionnent plus. A voir s'ils peuvent être renouvelés dans les années à venir par des dons ou des bonnes affaires.

#### **10- Questions des parents**

Ce procès-verbal figurera sur l'encart « école » du site de la mairie et dans le panneau d'affichage.

Le mercredi 22 juin 2023

Le directrice :  
ML Pacalin

Le secrétaire de séance :  
S. Plasse

Un représentant des parents élus :